

Notre partenaire Cesip au Pérou

Les droits des enfants entre réalité et défis

De nombreuses initiatives donnent une voix aux enfants et leur permettent de développer leurs capacités

Deux représentantes de l'association Cesip (Centro de Estudios y Publicaciones) du Pérou, Ana Vasquez Gardini, coordinatrice générale, et Ana Maria Miranda, responsable des projets, ont visité le Luxembourg les 9 et 10 octobre 2014. Nous avons profité de l'occasion pour faire une interview avec les responsables d'un des partenaires de «Nouvelle PNP».

Quelle est la situation actuelle du Pérou?

Ana Vasquez: Le Pérou est passé, après une période de violence, de terreur et de grande instabilité économique, à une sorte de croissance économique, qui nous a placés dans la catégorie de pays à revenu moyen. Cependant tout cela ne s'est pas traduit par une amélioration des condi-

tions de vie de la plus grande partie de la population, c'est-à-dire des enfants et adolescents du pays.

Les différents gouvernements ont une dette envers l'enfance et l'ensemble des problèmes qui la concernent: la mauvaise qualité de l'éducation, l'éducation difficile des filles dans les régions rurales, le problème des grossesses parmi les adolescentes, les problèmes de santé, les problèmes d'alimentation. Pour faire face à toute cette problématique on a besoin de l'engagement de tous les acteurs de la société – des gouvernements jusqu'aux familles.

Les enfants continuent à être invisibles. Il faut que la société se rende bien compte qu'ils sont là, qu'ils ont des besoins et qu'il leur sera difficile sinon impossible de développer plus tard de manière épanouie toutes

leurs capacités, si on ne leur offre pas la chance de se développer quand ils sont jeunes. Cette étape dans la vie d'une personne est irremplaçable, et il est difficile de comprendre l'attitude indifférente et insensible de ceux qui ont la responsabilité de protéger et promouvoir les droits de l'enfance.

Quelques ONGs travaillent dans cette situation, tout d'abord avec les enfants et adolescents eux-mêmes, ensuite avec leurs familles afin qu'ils parlent de leur propre voix, qu'ils fassent connaître leur situation, leurs opinions, leurs vécus, leur manière de se sentir partie intégrante de ce monde, leurs expériences qui ne sont pas toujours positives.

Quelle est la situation des droits des enfants au Pérou?

Ana Maria Miranda: Dans le cadre de la Convention internationale des droits de l'enfance, il existe au Pérou un cadre normatif important concernant l'enfance, mais malheureusement il ne se matérialise pas en raison du manque de mécanismes et de politiques spécifiques ciblant cette population si vulnérable.

Un projet est resté en suspens dans le calendrier des travaux parlementaires: c'est celui de la modification du code de l'enfance et de l'adolescence, un sujet avec deux thèmes spécifiques, le premier étant celui de la participation.

C'était là le thème central du projet réalisé avec le soutien du Luxembourg entre 2011-2013?



Les responsables de Cesip veulent renforcer les capacités de leadership des jeunes afin qu'ils se reconnaissent eux-mêmes en tant que sujets de droit.



On ne peut pas parler de démocratie, lorsqu'une partie importante de la société au Pérou n'a pas la possibilité de s'exprimer. Ana Vasquez Gardini (2^e de gauche) et Ana Maria Miranda (3^e de droite) ont discuté leur démarche avec les responsables de notre ONG «Nouvelle PNP».

(Photo: Nicoletta Ragni)

C'est justement sur cette thématique que nous avons réalisé, en collaboration avec «Nouvelle PNP», une expérience très positive, qui a eu pour but de renforcer les capacités de leadership des enfants et adolescents, afin qu'ils se reconnaissent eux-mêmes en tant que sujets de droit. Cela s'est fait par le biais d'une expérience toute simple: les écouter, apprendre à connaître les problèmes qu'ils vivent, comprendre comment ils perçoivent la société. L'enquête a été réalisée dans toute l'agglomération de Lima métropolitaine (8 millions d'habitants). Des enfants et des jeunes se sont mobilisés dans les rues, dans les écoles et dans les parcs pour récolter les opinions et donner une voix à d'autres enfants et jeunes. A partir de cette investigation on a élaboré une série de propositions. Ensuite les jeunes sont allés frapper aux portes des autorités, comme par exemple celles du ministère de l'Education nationale, des écoles, des municipalités... pour demander aux responsables de répondre, de manière collective ou in-

dividuelle, aux problématiques posées.

Parlez-nous de l'initiative de créer au centre de Lima un «Boulevard de l'enfance»?

Une expérience particulièrement intéressante a été celle du groupe d'adolescents «RSKT Ciudadano», qui a introduit une demande au programme de «budget participatif à la municipalité de Lima»; cette demande a été approuvée. Il s'agissait de mettre sur pied en plein centre de Lima «le boulevard pour les droits des enfants» avec un budget de 120.000 euros. En plus, le «Jury national» des élections qui récompense avec un prix des initiatives citoyennes des jeunes au Pérou, a décerné un prix spécial au groupe «RSKT Ciudadano» en reconnaissant l'effort et le leadership qu'ils ont réalisés à Lima.

Quel a été l'impact qualitatif sur les adolescents de ce groupe, étant donné qu'auparavant ils n'avaient ni aucune expérience de participation citoyenne ni

étaient conscients de leurs droits?

Ana Maria Miranda: Une grande partie des adolescents de ce groupe sont des travailleurs, et dans la grande majorité des cas ils ont été privés des possibilités et opportunités de développement personnel. Ce projet a été un moyen très important et une source significative pour leur permettre de développer leurs capacités personnelles et sociales, ainsi que leur leadership, et pour démontrer surtout et avant tout qu'ils possèdent des capacités de propositions. Le fait de découvrir que l'espace public est également un espace pour eux et ceci non seulement de façon théorique, mais également et surtout pratique, a aidé les jeunes de ce groupe à augmenter leur estime de soi ainsi que la forme de concevoir leurs relations avec les adultes et la société dans son ensemble.

Au fond, ils ont développé toute une série de capacités que possèdent tous les enfants et adolescents, mais que c'est eux qui pour une fois ont eu

(Suite à la page suivante)

(Suite de la page précédente)

l'occasion de déployer, grâce à ce projet soutenu par «Nouvelle PNP». Ces jeunes ont pu vivre une expérience différente sur le plan social comme sur le plan individuel, concevoir leur vie et leurs projets personnels et réfléchir sur leurs rapports avec d'autres adolescents et la société en général.

L'exercice du droit à la participation est-il capable de déclencher d'autres processus?

Ana Vasquez: Le processus de droit de l'exercice à la participation des adolescents agit comme une sorte de déclencheur dans le but d'exercer d'autres droits des enfants et adolescents.

Si un adolescent est passé par une expérience où on l'a écouté et où il est arrivé à élaborer des propositions avec d'autres jeunes, il acceptera difficilement par la suite d'être maltraité, de ne pas identifier les problèmes qu'il a à l'école... Il va mettre sur pied des initiatives pour résoudre ce type de problèmes.

Travailler le droit à la participation avec ces jeunes déclenche un processus qui ne s'arrête pas, leur permet-

tant par la suite d'aborder d'autres droits. Car si quelqu'un reconnaît qu'il a des droits, il verra quand ces droits sont bafoués. Il devient une autre personne, qui veut qu'on la respecte, qui veut qu'on l'écoute, qui veut qu'on la traite bien.

La problématique de la violence touche-t-elle les adolescents actuellement au Pérou?

Ana Maria Miranda: En Amérique latine et au Pérou en particulier, les adolescents vivant des situations de violence – forts des expériences faites avec ce projet – constatent qu'il existe une situation de violence permanente et exigent que cette situation change.

Avec le programme «Sumate Jo-ven» qu'ils ont mis sur pied à Lima, ils ont proposé de «prendre la rue». Les enfants et adolescents ne veulent plus être cloisonnés, enfermés chez eux, mais être dans les rues et les espaces publics; ils veulent tous devenir des citoyens, les enfants et adolescents comme les adultes. C'est de cette volonté qu'est née la proposition de créer un «boulevard pour les enfants», un boulevard rien que

pour eux, un espace où ils peuvent exprimer librement ce qu'ils pensent. Cette idée de «prendre la rue» va dans ce sens et est contre la violence. Cette expression «prendre la rue» est liée à des représentations de pièces de théâtre, de musique, d'expositions de dessins et de photos. C'est une initiative très intéressante pour le Pérou comme pour tous les pays d'Amérique latine, car les adolescents ont identifié la violence comme problème prioritaire, la violence dans leurs propres foyers comme la violence dans les rues et les espaces publics.

Ce projet peut-il avoir un impact sur d'autres enfants et adolescents à Lima et au Pérou?

Tout au début du projet, nous nous sommes demandé comment nous allions systématiser l'expérience. Ainsi nous avons créé des modules pédagogiques permettant de reproduire l'expérience. Il y a donc des modules de formation et de mobilisation, e.a. comment réaliser des interpellations auprès des autorités, quels outils utiliser... Nous avons par exemple élaboré des documents sur



Grâce à Cesip et notre ONG, les jeunes peuvent concevoir leur vie et leurs projets personnels.

(Photo: Teddy Jaans)

les propositions réalisées par les adolescents et nous les avons fait parvenir à tous les membres du Congrès ainsi qu'à toutes les municipalités provinciales. En ce moment nous sommes même en train d'accompagner une commune en province qui veut réaliser une expérience similaire à celle de Lima.

Donc cela n'a pas été seulement une expérience démonstrative de manière très pratique, mais également une expérience permettant d'élaborer des outils et instruments qui peuvent être utilisés ailleurs.

2014 est l'année du 25^e anniversaire de la Convention internationale des droits des enfants. Le droit à la participation est inscrit dans cette convention.

Est-ce un droit généralement peu traité, également au Pérou?

Ana Maria Miranda: Bien qu'au Pérou il y ait des espaces formels de participation, ceux-ci ne représentent pas en eux-mêmes de vrais espaces de participation, car ce type de processus est dirigé par les autorités scolaires, mais n'est pas initié par les élèves en fonction de leurs besoins.

C'est pour cette raison que les enfants de «RSKT Ciudadano» ont reçu un prix national de participation citoyenne. Ce type de concours a été conçu plutôt pour les jeunes et c'est la première fois qu'un groupe d'adolescents s'est présenté. Il a tellement impressionné le jury qu'on a créé un prix spécial pour le groupe «RSKT Ciudadano», soutenu par notre projet.

Le jury a bien compris que les propositions des adolescents ayant réalisé le projet rassemblaient et représentaient les initiatives de milliers d'enfants et adolescents au Pérou.

Ainsi, je pense que dans le cadre de la Convention Internationale des droits de l'enfant, la participation est un thème fondamental, parce que les enfants sont «invisibles» et leurs droits sont en train d'être bafoués et



La participation est un thème fondamental, parce que les enfants sont «invisibles» et leurs droits bafoués par la société. (Photo: Teddy Jaans)

ne sont pas reconnus par la société. Le fait que les enfants puissent s'exprimer avec leurs propres voix et non pas par le biais des adultes est très important dans le cadre de la Convention.

Comment le droit à la participation des enfants doit-il être compris?

Ana Vasquez: Il ne faut pas que la participation soit comprise comme un mécanisme par lequel les adultes puissent canaliser les tâches spécifiques qui sont de leur propre compétence. Dans beaucoup de cas les adultes se contentent de cette approche.

Mais dès que les enfants et les adolescents commencent à émettre des avis contraires, dès qu'ils commencent à devenir très créatifs... alors les adultes ne sont pas d'accord et leur disent: «Ne soyez pas si participatifs, parce que vous n'y avez pas droit, car les décisions sont seulement de notre ressort». La participation a une composante qui doit être claire et nette: la décision!

Les enfants et adolescents ne participent pas seulement pour émettre un avis, mais doivent aussi participer pour prendre des décisions. Les enfants et adolescents doivent avoir la possibilité d'avoir un jugement et par conséquent d'être capables de

prendre des décisions au sujet des problèmes qui les concernent.

Considérez-vous que la participation soit une exigence-clé pour la construction d'une démocratie?

Ana Maria Miranda: Une société démocratique doit donner à tous, enfants, adolescents, adultes, femmes, personnes handicapées. la possibilité de s'exprimer. Quand nous nous référons à la démocratie nous parlons de tous les citoyens avec leurs propres problématiques. Lorsqu'une partie importante de la société est privée de la possibilité de s'exprimer, alors ce qui est en train de se constituer est tout sauf une démocratie!

C'est là où réside l'importance de la participation, telle qu'elle est inscrite dans la Convention des droits des enfants, car c'est ainsi que nous allons construire la démocratie non seulement au Pérou et en Amérique latine, mais dans le monde entier. Il faut écouter et entendre, indépendamment de l'âge de l'interlocuteur et de ses difficultés et problèmes. La démocratie doit tenir compte des besoins de la société entière et garantir à tous ses membres et citoyens, enfants, adolescents et adultes, le droit de s'exprimer.

(Interview réalisée par Hector Valdés)